

MAIRIE DE MARIAC

375 rive de la Dorne
07160 MARIAC

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018 à 20 h 30**

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12 Excusés : 3

Votants : 12

- **APPROBATION COMPTES DE GESTION 2017 COMMUNE et LOTISSEMENT** : le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion 2017 dressés par le receveur municipal.
- **APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017 COMMUNE** : Le conseil municipal par 11 voix pour et une abstention (le maire ne participant pas au vote) approuve le CA 2017 de la commune qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	521 942.55 €
Recettes	667 009.07 €
Résultat de l'exercice	145 066.52 €
Résultat antérieur reporté	964 777.13 €
Résultat de clôture	1 109 843.65 €

Investissement

Dépenses	185 361.15 €
Recettes	320 426.16 €
Résultat de l'exercice (excédent)	135 065.01 €
Résultat antérieur reporté (déficit)	213 325.00 €
Résultat de clôture (déficit)	78 259.99 €

Restes à réaliser (solde)	36 969.00 €
Besoin de financement	115 228.99 €

- **APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2017 LOTISSEMENT** : Le conseil municipal par 11 voix pour et une abstention (le maire ne participant pas au vote) approuve le CA 2017 de la commune qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	260.00 €
Recettes	260.00 €
Résultat de l'exercice	- €
Résultat antérieur reporté	- €
Résultat de clôture	- €

Investissement

Dépenses	260.00 €
Recettes	- €
Résultat de l'exercice (déficit)	260.00 €
Résultat antérieur reporté	135 876.88 €
Résultat de clôture 2017 (déficit)	136 136.68 €

➤ **AFFECTATION RESULTAT 2017 COMMUNE :**

¶ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		964 777.13 €	213 325.00 €		213 325.00	964 777.13
Opérations exercice	521942.55 €	667 009.07 €	185 361.15 €	320 426.16 €	707 303.70	987 435.23
Totaux	521942.55	1631786.20 €	398 686.15	320 426.16	920 628.70	1952 212.36
Résultat de clôture	-	1109 843.65	78 259.99	-	-	1031583.66

Besoin de financement

78 259.99

A

Excédent de financement

-

Reste à réaliser

B

36 969.00 €

C

Besoin de financement

36 969.00

D = B - C

Excédent de financement

-

Besoin total de financement

115 228.99

E = A - D

Excédent total de financement

-

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

F

115 228.99

au compte 1068 Investissement

G

994 614.66

au compte 002 Excédent ou déficit fonctionnement reporté

F + G = H

I

78 259.99

au compte 001 Excédent ou déficit d'investissement reporté

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

--	--	--	--	--	--	--	--

➤ **AFFECTATION RESULTAT 2017 LOTISSEMENT :** Pas d'affectation de résultat puisque pas de résultat de fonctionnement. Le résultat de clôture déficit d'investissement 2017 soit un déficit de 136 136.68 € est reporté au Budget Primitif 2018.

➤ **VOTE BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE :** Approbation du BP 2018 à l'unanimité

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 548 154.37 €	1 548 154.37 €
Section d'investissement	1 033 388.35 €	1 033 388.35 €
TOTAL	2 581 542.72 €	2 581 542.72 €

➤ **VOTE BUDGET PRIMITIF 2018 LOTISSEMENT :** Approbation du BP 2018 à l'unanimité

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	136 136.68 €	136 136.68 €
Section d'investissement	136 136.68 €	136 136.68 €
TOTAL	272 273.36 €	272 273.36 €

➤ Il est proposé de clôturer ce budget pour lequel aucune opération nouvelle n'est prévue, ainsi une subvention du budget général sera versée pour combler le déficit de 136 136.68 €. Sur le budget général un montant de 200 000 € a été inscrit pour cela depuis plusieurs années au c/657364. Pas de décision prise dans l'immédiat.

- **VOTE DES TAUX DE FISCALITE** : Décision du conseil municipal à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2018 des 3 taxes locales directes.

Libellé	<u>Pour mémoire</u> Taux votés en 2017	Taux votés pour 2018
Taxe d'habitation	9.36%	9.36%
Taxe foncière (bâti)	16.93 %	16.93 %
Taxe foncière (non bâti)	80.70 %	80.70 %

- **CONVENTION AVEC LE CDG07** : ACCORD du conseil autorisant le Maire à signer la convention de gestion avec le CDG 07 et la commune pour la gestion des risques statutaires des agents à effet au 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2021
- **SITE D'ESCALADE** : Approbation du principe de conventionnement tripartite entre chaque propriétaire de parcelles sur lesquelles se trouvent le site d'escalade, le Maire et le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche afin de permettre l'accès et la pratique du public sur des sites naturels privés inscrits au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). La commune fait également la demande d'inscription de l'accès au site d'escalade se situant sur la parcelle E 191 au PDIPR.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **AXA Assurance** : Suite à une rencontre avec AXA Assurance sollicitant les communes afin de contacter les habitants pour leur faire une proposition de couverture santé, le conseil municipal ne souhaite pas donner suite.
- ✓ **Devis virage Chaussinand** : Suite à la demande d'élargissement du virage, et après avoir été sur place avec Accons un devis a été établi mais il est assez élevé (34 602.12 € TTC) donc pas de décision pour l'instant. Un contact sera pris avec les propriétaires. A suivre.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 20.